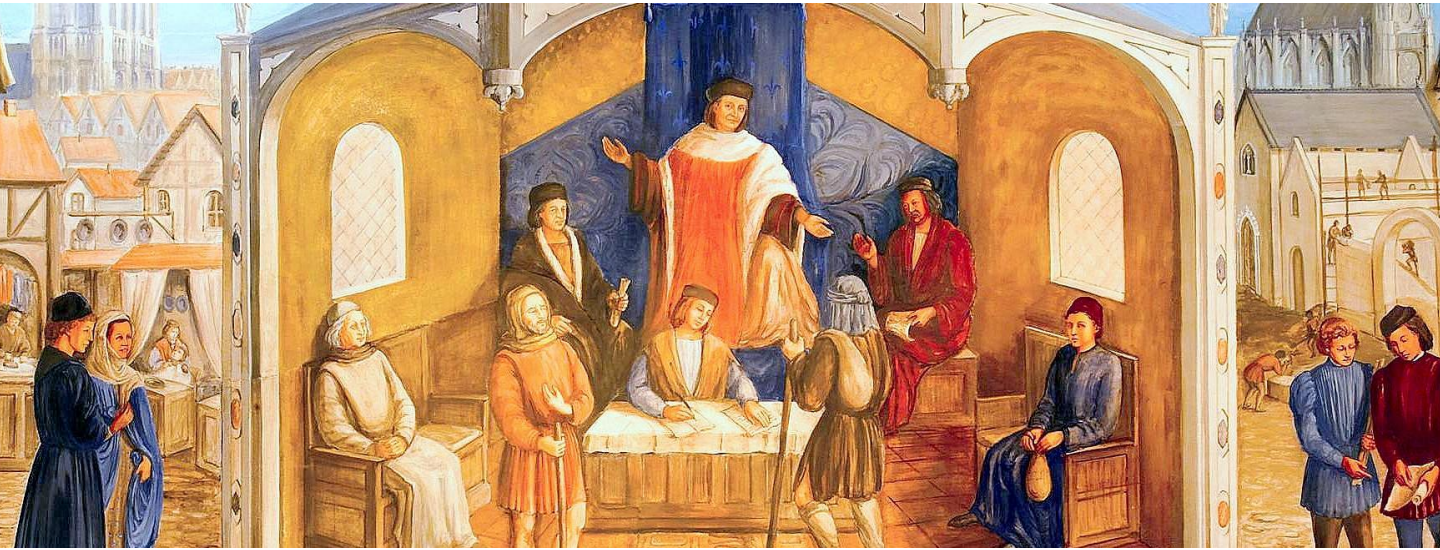


Cycle de conférences
**La justice, les justiciables
et le public**



Programme 2023
Grand'chambre de la Cour de cassation 16H – 18H

Une des mutations les plus notables de la justice contemporaine est son inscription dans la vie de la cité. Mais cette avancée est le fruit d'une longue évolution. Les Parlements d'Ancien Régime ne motivaient pas leurs arrêts. À partir de la Révolution, le juge devait se borner à être « l'exécutant muet de la volonté générale », comme le voulait Rousseau. C'est peu à peu, par l'écrit et par l'oralité, qu'une ouverture au public a pu s'établir. Mais faut-il parler d'un public ? N'y a-t-il pas des publics ? Les parties d'abord, mais aussi les cours supérieures, les professionnels et, plus largement, ce que Chaïm Perelman appelle un « auditoire universel ». Ce cycle de conférences voudrait analyser dans la longue durée la manière dont la justice est entrée en relation avec ses publics et mesurer, à l'échelle de l'histoire, l'ampleur de cette mutation.

COUR DE CASSATION

23 novembre 2023

Société civile et procès du terrorisme

Régis de Jorna, ancien président de la cour d'assises spécialement composée de Paris

Virginie Sansico, historienne, chercheure associée au CESDIP